



Relevé de Conclusions du CDN des 4 et 5 juin 2015.

Notre CDN se tient après le CDFN-FSU des 19 et 20 mai. Nous nous retrouvons dans l'analyse de la situation générale développée dans son texte action. Il permet à la fois de caractériser les choix économiques du gouvernement qui reste sur les mêmes orientations, ses décisions politiques (la réforme territoriale et le projet de loi NOTRE, l'évolution de la Sécu et son impact sur les complémentaires de santé, le projet de loi sur le renseignement, la réforme du système éducatif...) et ses impacts, sociaux, politiques et économiques (pauvreté, chômage, austérité salariale, développement des inégalités, évolution des complémentaires de santé ; montée de l'extrême droite et de l'abstention...). Il pointe également les difficultés du syndicalisme à rassembler et à faire s'exprimer les salariés, les retraités les jeunes et les chômeurs malgré une étape significative de mobilisation le 9 avril contre les politiques d'austérité.

Le plan d'action du CDN fixe les orientations et les mobilisations à construire avec les collègues dans la période à venir et à la prochaine rentrée scolaire.

Collège : La lutte pour le retrait des décret et arrêté publiés et pour la reprise de négociations pour une tout autre réforme du collège nécessite un renforcement du rapport de force. L'élargissement du front de la contestation et la mobilisation ont permis un premier résultat en conduisant la ministre à reprendre les discussions autour des points de blocage. Le SNEP ira aux discussions sur la base de ses mandats et avec la force que confère la mobilisation. A l'initiative de l'intersyndicale SNES-SNEP-FO-CGT-Sud, la mobilisation connaîtra un nouveau temps fort le 11 juin avec grève et manifestations.

Le CDN appelle à construire cette mobilisation avec nos partenaires et nos collègues pour faire du 11 juin une journée d'expression massive. Il appelle également à se saisir de la pétition intersyndicale pour la signer et la faire signer, car cela reflète l'ampleur du mouvement (20000 signatures à ce jour).

Des documents d'analyse sur la réforme et ses enjeux seront produits et mutualisés avec des entrées diversifiées : du point de vue didactique et pédagogique, du point de vue des moyens, de l'idéologie véhiculée,...

Le SNEP examinera avec ses alliés, les suites à donner à l'action au moment du DNB et à la rentrée.

Un document à destination des parents d'élèves sera construit pour servir de base à la rencontre et au débat.

EPS

Programmes

La publication des programmes par le CSP a ouvert une période de discussions dans la profession pour les faire évoluer. Comme à chaque moment de réécriture des programmes d'EPS, des avis divergents s'expriment. Le SNEP a toujours pris ces débats au sérieux avec un objectif essentiel : que la profession s'approprie les enjeux, que chacun-e se fasse sa propre idée, que la discipline EPS soit confortée.

Le SNEP a déjà envoyé un bulletin à toute la profession pour donner des éléments de compréhension de la période récente, des choix faits par le CSP. La phase actuelle consiste à faire en sorte que le débat s'organise sur des bases saines, c'est à dire sur la question principale : à quoi sert un programme, que doit-il contenir ?

Nous engageons toutes les académies à organiser des rencontres avec la profession, sous quelque forme que ce soit, et à préparer la rentrée prochaine dans ce sens.

La consultation sur les programmes se terminera le 12 juin. Nous engageons la profession à y répondre. Il faut investir tous les espaces et moments de discussions, y compris ceux proposés par l'inspection

pédagogique, pour soutenir la position majoritaire de la profession portée par le SNEP : une EPS ancrée sur une culture vivante, pour le développement optimal de chacun-e.

Le SNEP adressera à la profession un document pour clarifier les débats en cours (le vrai/faux). Il poursuivra son travail de production et propose d'adresser au CSP une carte pétition exigeant de renforcer la référence aux APSA dans les programmes.

Année du sport à l'école et à l'Université (ASEU)

Le MEN avec le MJS a déclaré l'année 2015-2016 « ASEU » pour « valoriser les pratiques sportives à l'école et en premier lieu l'EPS et le sport scolaire. »

Le SNEP-FSU considère qu'il s'agit d'une opportunité à saisir pour porter l'exigence d'une démocratisation des APSA qui aujourd'hui est à l'opposé de la politique menée par le MJS et une valorisation de l'EPS et du sport scolaire de l'école à l'université. Les événements qui seront initiés par les équipes EPS devront être rendus visibles afin qu'ils soient l'occasion de mettre en avant l'originalité et la diversité des pratiques enseignées à l'école et à l'université : pratiques artistiques et pas seulement sportives, mixité, égalité, formes de rencontres, etc...

Enseignement Supérieur et Recherche

Face à la remise en cause du caractère national de l'ESR, à l'affaiblissement de ce service public entre autre par la baisse des moyens et la politique de mise en concurrence, une campagne nationale de l'intersyndicale, dont le SNEP fait partie, se prépare pour la rentrée sur la base d'un texte de constat de la situation dégradée et de revendications. Cette campagne sera orientée vers les personnels de l'ESR et tous les citoyens par l'outil pétitionnaire afin de contribuer à un nouveau rapport de force.

Sport

Le CDN fait le constat, dans le secteur Sport, d'une situation qui se dégrade encore :

- le transfert des bâtiments et des personnels TOS des CREPS aux régions dans le cadre de la NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République)
- les évolutions structurelles de la réforme territoriale envisagées à « marche forcée » dès le 01/01/16 prennent le pas sur la définition des missions, bafouant la notion même de Service Public du Sport.
- la souffrance au travail et ses conséquences en chaîne fragilisent chaque jour un peu plus les personnels.
- la DRH des Ministères sociaux, que 94% des personnels -au travers de la représentativité syndicale- demande à quitter, prend inlassablement le pas sur le Politique pour imposer des orientations négatives dans ce Ministère.

Le SNEP, en accord avec l'intersyndicale JS, a refusé de valider le nouveau projet de décret sur le statut de professeur de sport porté par le Ministère qui est revenu sur tous les points qui avaient été négociés avec les syndicats il y a 2 ans (masterisation, avancement unique, évaluation) ; les élus en CTM ont obtenu l'ouverture de nouvelles négociations.

Le SNEP a lancé un appel argumenté aux collègues pour refuser de participer au questionnaire du baromètre social.

Le CDN mandate le Secrétariat National du SNEP pour exprimer, au sein de l'intersyndicale JS, la nécessité d'une riposte unitaire des personnels pouvant aller jusqu'à la grève, avant les arbitrages devant intervenir dans les prochains jours.

Le CDN appelle les structures départementales et académiques du SNEP à renforcer les liens et à soutenir, dans la mesure de leurs moyens, les collègues professeurs de sport dans les actions locales de défense des agents, services et missions dans le cadre de la fusion des régions.

Le CDN dénonce les scandales révélés sur la FIFA à travers son texte élaboré particulier sur le sujet.

Indemnités pour Missions Particulières :

Avec la parution des décrets ORS (2014-940) et IMP (décrets 2015 475 et 476) et des circulaires d'application, une première phase de négociation et d'intervention s'achève. La coordination des APSA est enfin reconnue par décret et les conditions d'attribution définies dans la circulaire.

Nous devons poursuivre le travail engagé en direction des collègues et de l'administration rectorale pour la possibilité de prise en décharge de la coordo en lieu et place de l'indemnité. Par ailleurs une lecture «offensive» de la circulaire permet d'envisager une extension des conditions d'attribution des IMP (1ou 2) (cf note SNEP sur les circulaires envoyées le 29 mai).

Le CDN appelle l'ensemble des S2 et S3 à entrer en contact avec les équipes et faire avec elles un état des lieux précis permettant d'engager la bataille de la reconnaissance et de l'élargissement. Avec l'ensemble des enseignants des autres disciplines, l'action doit être menée pour obtenir des dotations IMP correspondant aux besoins. Ce sera l'occasion de débattre et décider des conditions d'une éventuelle participation au conseil pédagogique, instance de consultation obligée.

Concernant l'indemnité à partir de 6h de service en classes de 1^{er} et Term ou préparant au CAP, il s'agit d'informer la profession et de veiller à sa mise en œuvre.

Mutation Intra : Les équipes de commissaires paritaires académiques du SNEP-FSU s'attachent, en lien avec les équipes militantes, à tout mettre en œuvre pour faire libérer les postes bloqués pour les stagiaires afin de favoriser l'amélioration du mouvement et ainsi profiter des avancées obtenues concernant les affectations des stagiaires. Ils seront les garants de l'équité de traitement entre tous les demandeurs et rendront compte des résultats à l'ensemble de la profession en toute transparence.

Santé

La santé des enseignants d'EPS est un dossier sensible sur lequel le gouvernement tergiverse : absence de politique de prévention, non prise en compte des fins de carrière.... Le SNEP a décidé, dans la perspective de dynamiser la mobilisation sur ces sujets, de lancer à la rentrée 2015 une enquête « santé des enseignants d'EPS : pour une réelle prise en compte ! ». Sa réalisation devra impliquer l'ensemble des équipes militantes et aboutira à un document national outil d'interpellation de l'administration (EN, FP) et des politiques.

MGEN

Confrontée à des difficultés liées à la baisse des remboursements de la sécurité sociale et la concurrence avec les assurances privées, la MGEN a décidé de changer son offre de prise en charge en passant d'une couverture globale et solidaire à une offre différenciée qui rompt avec les principes mutualistes de la MGEN. Le SNEP propose à ses syndiqués d'interpeller la MGEN (cf lettres sur le site), sur cette décision et d'exiger une consultation de l'ensemble de ceux-ci.

Le SNEP organisera, à l'occasion d'un prochain CDN, un débat sur ces questions.

Stagiaires/ Vichy

1562 étudiants vont passer les oraux du CAPEPS externe à Vichy. Le SNEP sera de nouveau présent (militants nationaux et académiques). C'est une première étape avant leur affectation en académie (résultats le 9 juillet) et le temps fort d'accueil lors de leur pré-rentrée.

Retraités

Face aux justes revendications exprimées par les retraités (hausse du pouvoir d'achat, insatisfaction loi sur l'adaptation de la société au vieillissement) le gouvernement reste intransigeant. L'intersyndicale des 9 appelle à poursuivre les actions d'ici au mois d'Octobre, elle invite à signer et faire signer une adresse au Président de la République rappelant les revendications. D'autres actions suivront.

Situation générale

Poursuivre au-delà du 9 avril la lutte contre l'austérité

Le CDN considère que la journée du 9 avril contre l'austérité était une étape. Persuadé qu'une mobilisation de masse n'est possible que si elle est préparée par un processus de rencontres, de débats avec les salariés et les retraités, le SNEP-FSU appelle les militants à poursuivre le travail d'éducation populaire et les collègues à participer les 13 et 14 juin aux manifestations de **Guéret** organisées par le Collectif Convergence des Service Publics. Cette initiative doit permettre de contribuer à la construction de rapports de force et à rendre crédibles des propositions alternatives progressistes en rupture avec le modèle libéral.

COP 21

Le SNEP, avec la FSU, poursuit son engagement pour la COP 21 pour les 1000 initiatives pour le climat et les 13 et 14 juin avec les réunions des réseaux nationaux et internationaux, ainsi que des collectifs locaux. Pour préparer et réussir les mobilisations de décembre, il appelle les collègues à s'engager dans les actions organisées dans le cadre de la coalition 21.

Solidarité avec la Grèce :

En solidarité avec le peuple grec, le CDN appelle à participer, avec la FSU, sur ses mots d'ordre aux rassemblements du 20 juin Place de la République à Paris et à la semaine de la solidarité européenne du 20 au 28 juin.

Parcours Professionnels, Carrières, Rémunérations (PPCR) :

Face à la politique salariale menée par le gouvernement et l'échec que constituent les négociations PPCR, sur la question de la revalorisation, le SNEP-FSU s'associera à toutes les initiatives qui sont programmées dans le cadre de l'intersyndicale Fonction Publique concernant l'arrêt du gel de la valeur du point d'indice, le rattrapage des pertes subies et la revalorisation de nos carrières. Il s'engagera également dans la campagne portant sur l'emploi et les salaires dans le cadre de l'interprofessionnelle afin d'obtenir des avancées significatives pour l'ensemble des salarié-es. Il cherchera à rassembler l'ensemble des collègues sur cette question majeure, notamment à l'occasion de la votation qui se dessine pour la rentrée 2015 et qui est portée à l'heure actuelle au sein des fédérations de fonctionnaires par la FSU et la CGT.

Marche mondiale des femmes

Entre le 8 mars et le 17 octobre 2015, des actions collectives, en France, comme dans le monde entier, sont organisées autour des cinq thèmes de la 4e Marche Mondiale des Femmes pour un changement politique, économique, et social, Justice climatique/ souveraineté alimentaire ; Violences contre les femmes ; Montée des extrêmes (extrême-droite et extrémismes religieux) ; Migrations et mondialisation ; Travail des femmes et Autonomie financière.

A Nantes, Au Havre, à Tours, St Briec, Marseille 19 septembre (contre l'extrême droite), Bourg en Bresse, Paris, le SNEP appelle ses militant-e-s à participer à ces initiatives pour lutter contre toutes les formes d'inégalités et de discriminations.

Un document sera adressé aux s3 concernés par ces initiatives.

Vie syndicale

Syndicalisation

Dans le contexte actuel de doute par rapport au syndicalisme, avoir dépassé les 10 000 syndiqués constitue une victoire et renforce le syndicalisme que nous mettons en œuvre. Ce résultat extrêmement positif doit permettre d'analyser finement les données et les processus mis en œuvre, donner confiance pour anticiper sur cette activité indispensable.

Paf syndical

Cette année 220 stages ont été réalisés. C'est une nouvelle fois encore en augmentation (190). C'est un outil essentiel de rencontre avec les collègues et cette progression est une marque de dynamisme. Elle ne doit pas se substituer à la rencontre avec les syndiqués en AG, conseil syndicaux...

Les conseils académiques doivent débattre du plan académique et départemental de formation syndicale. Un document récapitulatif « offre de formation » vous sera envoyé pour aider à anticiper la politique de formation 2015-16.